



L'intégration régionale peut-elle réduire la vulnérabilité ?

Philippe Hugon

Professeur émérite, Université Paris X

Directeur de recherche à l'IRIS

En quoi l'intégration régionale peut-elle réduire la vulnérabilité ?

Les processus *d'intégration économique régionale* (IER) se différencient par leurs degrés d'institutionnalisation, par leurs rythmes, par leur approfondissement et/ou par leur élargissement. Ils vont des coopérations sectorielles jusqu'aux unions politiques avec transferts de compétences et de souveraineté. Le *régionalisme de jure* est plus ou moins portée par des institutions et par des arrangements commerciaux. La *régionalisation de facto* peut résulter, au contraire, de pratiques d'acteurs constituant des réseaux commerciaux, financiers, culturels, technologiques sur des territoires régionaux. Elle peut également constituer une fragmentation de l'espace mondial liée à des stratégies de segmentation de la part des acteurs transnationaux.

La *vulnérabilité*, quant à elle, est au cœur des interdépendances entre les aléas, chocs endogènes ou exogènes, voire catastrophes et les capacités de résilience des économies nationales, des acteurs, des sociétés et des Etats. Il y a vulnérabilité quand il y a fragilité, faiblesse d'organismes ou d'organisations, de personnes, de sociétés ou de zones géographiques face à des événements aléatoires, anthropiques ou naturels, facteurs de risques probabilisable ou d'incertitude. La vulnérabilité diffère selon son intensité ; elle peut aller jusqu'à la vulnérabilité extrême renvoyant aux théories du chaos ou des catastrophes (Bresson, Geronimi, Pottier 2013, Hugon 2013).

La mise en relation des processus pluri dimensionnels d'intégration régionale et de la vulnérabilité peut se faire selon trois éclairages différents, (I) celui macroéconomique des économies nationales mobilisant les outils standards et des traitements économétriques, (II) celui micro et méso économique des acteurs, des filières, des réseaux et des territoires et (III) celui systémique des sociétés et des Etats fragiles et de la violence non régulée renvoyant à la théorie du chaos et à des chocs systémiques.

1. Vulnérabilités et régionalisme au niveau macroéconomique

1.1 Vulnérabilité des économies nationales

Deux principaux axes de recherche macro ont été développés.

Les premiers analysent la vulnérabilité des économies nationales dans des contextes de *crise*. Ils prennent en compte l'importance du choc dépressif et les résiliences nationales face aux chocs en termes de réserves extérieures, de niveau d'endettement, de déficit budgétaire, de capacités de réaction des systèmes productifs. Ils montrent ainsi que la vulnérabilité des économies en développement a été relativement limitée lors de la crise financière mondiale de 2008-2009 du fait de réserves et de faible endettement permettant des politiques de relance keynésienne et contracyclique (Hugon, Salama, 2009, Allegret, Courhade, Guillaumin 2012).

Les seconds mettent en relation la théorie des cycles et des fluctuations et celle de la croissance (Cf. Boussard, Delorme et al 2007, Geronimi et al 2000, Guillaumont et al 1999, Ramey 1994). L'analyse de la vulnérabilité montre alors en quoi les régimes de croissance sont modifiés par l'impact de chocs. On peut ainsi noter des asymétries entre les chocs positifs et les chocs dépressifs. Une aubaine, liée par

exemple à la hausse des prix des matières premières, créera des effets de « dutch disease » en conduisant à une appréciation du taux de change effectif réel (hausse des prix des échangeables par rapport aux non échangeables) et donc à une perte de compétitivité de l'économie. Lors de l'inversion du choc, l'économie peut connaître un décrochage face au trend de croissance du fait des effets cliquets ou crémaillères (Hugon, Pourcet, Quiers Valette 1994).

Plusieurs types d'*indicateurs* d'instabilités peuvent être utilisés écart type, variance, déviations par rapport à un trend de référence. Une littérature importante développe les conditions internes et les politiques permettant une plus ou moins grande résilience. La vulnérabilité macroéconomique se définit selon Guillaumont 2011 comme le risque d'être endommagé « harmed » ou affecté négativement par des événements exogènes ou chocs. Trois déterminants apparaissent : la probabilité des chocs, l'exposition aux chocs et la résilience aux chocs ou la capacité de les gérer. Les chocs peuvent être naturels ou environnementaux (ex climatiques) ou relatifs au commerce et à l'échange. Il importe de bien différencier les facteurs structurels des facteurs politiques pouvant résulter d'une autonomie de décision de la part des responsables. L'instabilité des politiques ne peut être traitée comme étant exogène. Les indicateurs de vulnérabilité macro retiennent la faible taille de la population, le faible % des industries et services, le taux de concentration des exportations, les instabilités des exportations des biens et services, les instabilités de la production agricole auquel se rajouté le % des déplacés. L'indicateur de vulnérabilité est mis en relation avec le revenu par tête et l'IDH pour spécifier la catégorie de PMA (UNCTAD 2007)

La catégorie de vulnérabilité permet de fonder des politiques nationales et d'aide : déconnexion des budgets des recettes instables d'exportation de produits primaires, politiques contra-cycliques, neutralisation des chocs, stocks régulateurs, traitement différencié des économies nationales pour l'affectation de l'aide. L'indice de vulnérabilité économique (Guillaumont 2011, Carolle 2011) proposé, au-delà de sa valeur heuristique et opératoire, présente toutefois, comme tout indicateur, certaines limites. Il privilégie les chocs commerciaux et non les chocs financiers, il fait une séparation nette entre le champ de l'environnement économique et du politique et juxtapose des pays.

1.2. Le régionalisme ouvert et la baisse de la vulnérabilité des économies nationales

Questions préalables théoriques et méthodologiques

L'impact du régionalisme ouvert sur la vulnérabilité des économies nationales pose des questions préalables. Quels sont les déterminants de l'exposition des PED aux chocs internationaux (réels de revenus, de prix ou commerciaux et financiers). Y a-t-il découplage des pays émergents permettant que les chocs négatifs des pays de l'OCDE soient compensés par des chocs positifs ? Quels rôles jouent-ils par rapport aux chocs internes (ex naturels). Comment diversifier les chocs selon leurs intensités ? Quelle est l'exposition aux chocs (fonction de nombreuses variables notamment le régime de change, l'ouverture commerciale et financière). Comment différencier les vecteurs de la transmission (échanges commerciaux, mouvements migratoires, flux d'échanges intersectoriels..), les canaux de transmission proprement dit (taux de change réel, termes de l'échange, taux d'intérêt, inflation) et les instruments

notamment les politiques ou résilience internes. La question de l'intégration régionale est-elle abordée au niveau de l'exposition aux chocs, à leurs vecteur et canaux de transmission ou aux politiques de résilience. Les variables endogènes estimées sont-elles de court terme ou de long terme ?

Les *questions méthodologiques* sont celles de l'appareil statistique, de la disponibilité et de la qualité des données de base établies au niveau de chaque « pays » par des organisations internationales, de leurs fréquences, de leurs plus ou moins grande volatilité et du type de modélisation économétrique choisi (modèles vectoriels autorégressifs stationnaire dynamique, VAR, prenant en compte les relations de long terme VEC, ou structurels SVAR) et du soubassement théorique des équations spécifiées et estimées permettant la modélisation de certains agents ou variables.

Le rôle du commerce régional

Selon la *conception du régionalisme ouvert*, l'intégration commerciale est assimilée à la libéralisation des échanges et des facteurs de production; elle est analysée au regard de l'intégration mondiale « anti monde ». Intégrer, c'est réduire les distorsions des politiques nationales et déplacer les frontières nationales en se rapprochant du marché international. A priori, la libéralisation sur une base mondiale "erga omnes" aboutit à un optimum supérieur à celui d'une libéralisation sur une base régionale par étapes. Cette question divise toutefois les économistes (Frankel, Wei, 1995). La théorie statique du régionalisme analyse les créations et les détours de trafic conduisant à un optimum de second rang. La théorie dynamique met en relief la concurrence, les économies d'échelle et les changements de termes de l'échange. L'impact du commerce régional sur la vulnérabilité passe par des effets sur la croissance et sur les expositions aux chocs.

De nombreux tests portant sur l'impact de l'ouverture sur la *croissance* montrent les effets positifs de cette ouverture (Sachs Warner, 1995 ; Edwards, 1992 ; Dollar, 1992 ; Brahnhatt, Dadush, 1996, Foster 2008). La plupart des travaux concluent que si la libéralisation multilatérale accélère la croissance, la libéralisation régionale a des effets moins marqués (Oyejide, Elbadawi et Collier, 1997, pour l'Afrique ; de Melo et al. 1993, Vamvakidis, 1999). Selon cet auteur, sur 109 cas de participation à 18 ACR sur la période 1950-1992, l'incidence des ACR sur la croissance a été plutôt négative alors que sur 51 cas de libéralisation généralisée, l'ouverture a joué positivement sur la croissance. Les résultats diffèrent selon les pays. Ceux dont les voisins sont ouverts et de taille importante enregistrent une croissance plus rapide. Leyaro, Morissey 2010 et Mbazazi, Milner, Morissey 2008 montrent que l'ouverture favorise la croissance à un degré moindre en Afrique comparé aux autres régions du monde. L'ouverture commerciale accroît l'ampleur des chocs mais également la résilience pour y faire face et réduit la vulnérabilité. Au contraire, la libéralisation financière accroît généralement la vulnérabilité (Guillaumont et al 2000). Plusieurs travaux prennent en compte les effets de l'ouverture sur la répartition et la croissance inclusive (Thurlow 2007).

Certains acteurs sont gagnants et d'autres perdants du régionalisme comme de la mondialisation. Mais il existe des possibilités de compensation si le jeu est à somme positive. Le bien être global lié au régionalisme ouvert est, selon la théorie canonique, inférieur à celui attendu d'une libéralisation *erga omnes* (baisse des recettes de l'Etat, hausse du bien être des consommateurs, différenciations des

producteurs) mais les résultats diffèrent en termes *vulnérabilité*. Le régionalisme ouvert a un impact sur la vulnérabilité des économies nationales mais à priori moindre que l'ouverture unilatérale. Si la probabilité des chocs commerciaux et financiers reste la même comparée à une ouverture unilatérale, il y a réduction de l'exposition aux chocs et de la résilience aux chocs. La baisse de *l'exposition aux chocs* résulte à la fois d'économies d'échelle sur les marchés régionaux et d'une plus grande diversification des exportations et importations par types de produits et selon les partenaires.

La *résilience aux chocs* est liée, soit aux politiques de flexibilité du change s'il y a un transfert de souveraineté monétaire au niveau de la Banque régionale et non ancrage à une monnaie forte, soit aux mobilités des facteurs au sein de la zone (théorie des zones monétaires optimales). Des politiques contra cycliques à un niveau régional sont à priori plus efficaces à la condition qu'il y ait possibilité pour la Banque centrale de jouer le rôle de prêteur en dernier ressort et une politique budgétaire commune. La question centrale est celle des chocs asymétriques entre pays membres d'une même zone d'intégration (Ferdinand 2012). A défaut de flexibilité du taux de change, la résilience aux chocs asymétriques passe par le commerce et la mobilité des facteurs intra union, la flexibilité différenciée des prix et des salaires, le partage des risques entre pays membres et des politiques de coopération, de transferts ou de compensation entre les pays membres de la même zone,

2. Intégration régionale par les règles et les territoires et vulnérabilités économiques des acteurs

Les effets de l'intégration régionale peuvent être également analysés au niveau de la vulnérabilité des acteurs. Leurs analyses supposent alors des données élaborées à des échelles nationales, infra nationales ou transnationales.

2.1 Vulnérabilité des acteurs

La vulnérabilité micro, est l'absence d'accessibilité aux biens de première nécessité, de sécurité des biens et des personnes et de liberté de vivre à l'abri de la peur, de la violence physiques et des menaces de violence, du besoin et dans la dignité (Hugon 2011). Elle se manifeste par la faible résilience des acteurs face à des menaces, à des chocs ou des violences. La mesure et la construction des indicateurs de vulnérabilités se font alors à partir d'enquêtes ménages ou d'enquêtes auprès des producteurs ou des travailleurs. Les agents font des choix dans un univers instable et risqué. Ils disposent de revenus et de patrimoines, de capacités d'épargne ou d'assurance. Ils arbitrent entre le marché ou des modes de coordination non marchand (capital social, réseaux). La réduction de la vulnérabilité des acteurs suppose la mise en place de droits (*entitlements*), d'institutions et d'organisations réductrices de risques probabilisables ou d'incertitude radicale. Plusieurs types d'agents peuvent être différenciés:

La vulnérabilité peut concerner les *ménages*. Dans la tradition de de Ravallion (1988) ou de Dercon (2006), il est possible de repérer les liens entre la *vulnérabilité et la pauvreté*. Il importe de différencier les chocs possibles (climatiques, sanitaires, économiques ou autres), de repérer les situations de pauvreté

(chronique mesurée par la ligne de pauvreté ou transitoire), les situations de risque (*known unknowns*) et d'incertitude (*unknown unknowns*). On peut, dès lors, à partir d'enquêtes ménages (cf. notamment les travaux de Dercon 2006 en Ethiopie) étudier les fluctuations de pauvreté face aux chocs de différentes natures et repérer les agents en situation de forte, moyenne ou faible vulnérabilité ou inversement de sécurité.

La vulnérabilité peut concerner les *travailleurs*. Dans les sociétés en développement, où le nombre de jeunes explose, dominant le chômage déguisé, l'emploi non salarié et précaire. Il n'existe pas de système d'indemnisation du chômage, d'assurance sociale ou de prise en charge par de instances collectives publiques de ceux qui n'ont pas de revenus monétaires. La vulnérabilité du travailleur se définit comme l'inverse de son employabilité. Elle est mesurée par la forte probabilité d'obtenir un emploi précaire, ou d'avoir un délai d'attente élevé pour obtenir une activité rémunérée. Cette vulnérabilité est définie par la situation du marché du travail, par l'appartenance à des réseaux permettant l'insertion, par l'existence de systèmes communautaires de prise en charge des « non productifs », par les capacités acquises dans le système éducatif, familial et par la résilience liée aux aptitudes et attitudes propres des travailleurs.

La vulnérabilité peut être repérée également au niveau des producteurs. On peut transposer les analyses en termes de valeur d'option accordée à la réversibilité des décisions, de préférence pour la liquidité et de couverture des risques par poly-activité ou diversification des lieux de travail. Dans un univers instable, les agents ont une forte préférence pour le présent et le court terme. Les arbitrages entre liquidité ou réversibilité et incertitude conduisent pour la majorité des acteurs ruraux ou urbains à des comportements routiniers plus qu'innovateurs. Ils s'appuient également sur des réseaux limitant leur vulnérabilité. Ils définissent un pré-ordre concernant la sécurité alimentaire. Ils privilégient l'extensif à l'intensif, la flexibilité vis-à-vis du marché combinée avec des communautés d'appartenance ou d'adhésion aux dépens du détour productif que représente un investissement. Celui qui a emprunté le matin à l'usurier doit le soir disposer du numéraire lui permettant de rembourser sa dette. Le monde de la vulnérabilité est celui à la fois d'un environnement très instable (sur le plan sécuritaire, politique, social, économique) et à la faiblesse des résiliences liées au revenu, patrimoine et possibilités d'assurance. Les réseaux sociaux, réducteurs d'incertitude et de vulnérabilité des acteurs, fonctionnent également aux dépens d'organisations productives plus efficaces, générant des progrès de productivité et capables à un niveau plus global de réduire la vulnérabilité du plus grand nombre.

2.2 Le rôle de l'intégration régionale vis-à-vis des vulnérabilités des acteurs

A priori, les réductions des chocs, des expositions des agents à ces chocs et de leur résilience résultent de politiques nationales voire locales. Les actions collectives régionales peuvent également y contribuer.

L'espace régional intermédiation entre les marchés mondiaux et les acteurs localisés

La vulnérabilité des agents est largement liée à *l'instabilité des prix*. Les marchés internationaux dans lesquels sont insérés les acteurs sont sur-réactifs du fait des fluctuations des surplus exportés, des importations de la part des grands pays consommateurs, des stockages spéculatifs et des placements des fonds de pension privés ou publics notamment des pays émergents. La référence aux signaux des marchés mondiaux ne conduirait à une allocation optimale des ressources que si ces prix exprimaient les raretés et n'étaient pas manipulés. Les prix mondiaux ne peuvent être considérés ainsi comme des prix équilibrant à long terme l'offre et la demande, et donnant ainsi aux producteurs des signaux d'une bonne spécialisation.

Les prix mondiaux déterminent, avec des filtres plus ou moins forts (marges des commerçants, subventions des Etats..), les prix internes pour des acteurs *price taker*. La volatilité des prix mondiaux répercutée au niveau des producteurs accroît l'instabilité du revenu dans le cas le plus général d'élasticité positive de l'offre par rapport aux prix. Dès lors, la stabilisation des prix réduit les volatilités des recettes d'exportation. Elle permet alors de neutraliser les chocs et les contre-chocs asymétriques et de lisser les conjonctures. Elle peut, soit accroître l'épargne dans le cas de revenu permanent, soit le plus souvent la réduire par effets cliquets concernant la consommation. Compte tenu de la priorité donnée à la sécurité alimentaire, l'instabilité des prix favorise généralement des processus extensifs permettant une réversibilité des décisions. La question se pose alors de savoir quel rôle peut jouer la stabilisation des prix au niveau régional par rapport aux politiques nationales. La mise en place de politiques régionales (ex de la PAC) est un moyen privilégié de stabiliser les prix et de permettre un horizon long termiste des producteurs.

La vulnérabilité renvoie également à *l'absence de droits* (absence d'accès au foncier, à l'eau, à la santé, à l'éducation, à l'alimentation..) du fait du statut d'allochtone, des membres d'une caste inférieure, du niveau de pauvreté. L'accès aux droits concerne prioritairement les politiques publiques nationales. Toutefois, dans des sociétés dont les frontières sont poreuses, les politiques publiques régionales pouvant résulter de marchés communs ou d'accords de coopération. Elles concernent notamment la migration des travailleurs, l'accès aux droits fonciers, la liberté d'installation, la baisse des coûts de transaction pour les producteurs et les accessibilités des biens pour les consommateurs.

L'impact de l'intégration régionale sur la vulnérabilité alimentaire est une illustration du rôle joué par les prix et par les droits. Son analyse suppose de prendre en compte les différents maillons des chaînes agroalimentaires du producteur agricole au consommateur final en repérant les différents chaînons (commerce, transport, transformation, stockage, restauration..), les positions dominantes d'acteurs et les goulets d'étranglement. La vulnérabilité alimentaire s'explique dans les pays pauvres par la combinaison de fortes instabilités des prix mondiaux et de l'absence de droits de certains groupes et aux positions dominantes de certains acteurs. Il importe ainsi de voir comment les instabilités des prix mondiaux se répercutent souvent avec amplification en l'absence de politiques contra-cycliques et du fait des positions dominantes de certains acteurs intermédiaires spéculateurs notamment. La sécurité alimentaire peut être ainsi notablement améliorée par la mise en œuvre de politiques régionales

favorisant la mobilité des produits, la complémentarité des régions productrices et des saisons de récolte mais également la reconnaissance des droits des exclus. A titre exemplaire l'autosuffisance rizicole serait possible pour la zone CEDEAO par un tarif extérieur commun et une politique d'appui aux producteurs. Elle se heurte, par contre, aux intérêts et aux pouvoirs des commerçants s'approvisionnant sur le marché mondial et bénéficiant du différentiel entre les prix mondiaux et les prix locaux.

Le régionalisme de jure par les règles et la réduction des incertitudes des acteurs

L'instabilité et la pluralité des règles à la fois sont un facteur d'incertitude, conduisant à des horizons courts des décideurs aux dépens de la prise de risque de l'investissement productif et d'absence d'Etat de droit facteur déterminant de la confiance¹.

Les réformes unilatérales manquent de crédibilité du fait des discontinuités temporelles, des risques de réversibilité et du fait des asymétries d'information. Le régionalisme peut être un moyen d'unifier les règles et les institutions et de réduire leur hétérogénéité permettant aux acteurs de ruser ou de jouer avec. Un droit communautaire élargit et sécurise l'horizon des acteurs et a pour effet de stabiliser l'environnement. *L'intégration par les règles* concerne ainsi dans les pays africains francophones l'OHADA et l'harmonisation des fiscalités, un droit social régional, des lois uniques d'assurance. De même, les APE négociés avec des ensembles régionaux avaient pour objectif, au-delà de la libéralisation commerciale, de fixer un horizon de long terme pour la politique commerciale et de permettre des coordinations entre pays membres des régions. La justiciabilité au niveau des instances régionales renforce l'effectivité du droit et des droits. La mise en place de droits communautaires renvoie toutefois à des conflits de pouvoir (cf. le droit romano-germanique versus la *common law*).

A un niveau plus global, les accords d'intégration régionale (AIR) limitent les mesures discriminatoires des gouvernements, les pouvoirs des lobbies et sont des révélateurs des préférences des décideurs. Les conséquences attendues des AIR concernent *l'ancrage* des politiques réduisant les risques de réversibilité et donc favorisant leur prévisibilité. La crédibilité est liée à *la dilution des préférences* (en isolant les instances de contrôle et de pouvoir judiciaire des lobbies nationaux) et à *la création institutionnelle* (de Melo, Panagaryia 1993). Les accords sont un signal (au sens de la théorie des jeux) lorsque l'information politique est incomplète.

Ces accords régionaux supposent alors un hégémon, un tiers garant ou un nombre limité de signataires de l'accord. Fernandez, Portes (1998) expliquent pourquoi ce type de bénéfices provenant d'accords d'intégration régionale ne peut être facilement obtenu dans le cadre multilatéral de l'OMC. L'argument de crédibilité des politiques a été illustré notamment par Whadley (1996) pour l'ALENA, François (1997) pour les accords Euro-Med et Baldwin, François, Portes (1997).

¹ Il importe de distinguer les règles, enjeux et ressources conduisant à des arrangements, institutionnels « ensemble de règles et de comportements qui gouvernent les actions et les relations entre agents », et les systèmes institutionnels nés de rapports de pouvoir. Les institutions peuvent se définir en termes d'efficacité comme réductrice de coûts de transaction, ou d'incertitude. Elles sont également le fruit de rapports sociaux, de conflits et de compromis.

L'intégration par les filières et les territoires et la vulnérabilité des acteurs

L'intégration régionale résulte également de la mise en œuvre de coopération sectorielle, des complémentarités territoriales entre filiales de firmes multinationales, de projets d'envergure régionale (ex des infrastructures, des bassins des fleuves) ou de projets transfrontaliers. La coopération sectorielle s'appuie sur des projets mis en place par des acteurs ayant des intérêts convergents : exploitation de ressources en commun, lutte contre la désertification ou la protection de l'environnement, régulation aérienne (ex ASECNA), observatoire économique régional, corridors ou triangles de croissance.

Les filières productives et les territoires et la réduction des vulnérabilités

La conception de l'intégration a été renouvelée dans le cadre des nouvelles théories de l'économie géographique et de la nouvelle économie internationale raisonnant en concurrence imparfaite, en termes de filières ou de chaînes de valeur et de territorialité.

Au-delà des chaînes de valeurs, le méso-système ou filière territorialisée permet de relier les niveaux micro et international, de comprendre la structure et le fonctionnement d'un champ, de repérer l'espace de déploiement des stratégies des acteurs, les lieux de valorisation des activités et d'expression des pouvoirs, les arrangements institutionnels et de lier structures et stratégies². L'analyse de filière la rend, ainsi, particulièrement opérationnelle pour les sociétés caractérisées non seulement par des défaillances de marché *market failures*, mais par des non-constitutions de marchés (des facteurs de production de la terre, du travail ou du crédit) et par des défaillances des États et des règles (*states and rules failures*). Les intégrations de filières concernent des échelles territoriales plurielles notamment régionales. Elles sont, dans un contexte de défaillances des marchés, des facteurs déterminant de réduction de la vulnérabilité des différents acteurs concernés.

L'intégration régionale crée également des effets de polarisation et d'asymétries territoriales résultant de forces centripètes et centrifuges. Les forces centripètes sont les externalités technologiques et pécuniaires, l'existence d'un marché du travail et les effets de liaison entre acheteurs et vendeurs. Ils conduisent à des processus cumulatifs vertueux au centre, mais qui peuvent être vicieux dans les périphéries prises dans des trappes à pauvreté. Les territoires se caractérisent par des formes spatiales d'organisation et d'innovation. Les externalités et les milieux ou réseaux innovateurs conduisent à des compétitivités territoriales. Les *triangles ou polygones de croissance* (ex. SIJORI, Singapour, Johore Riou, Triangle Indonésie/Malaisie/Thaïlande, Greater South China, Greater Mekong Subregion) sont des zones de proximité pour la gestion en commun des ressources naturelles, la mise en place d'infrastructures et la complémentarité de facteurs. Ces zones attractives sont à même de générer des effets d'agglomération industrielle ou des effets de grappe et de créer des externalités favorables à la croissance. Les effets de polarisation supposent pour réduire la vulnérabilité des espaces marginalisées

² Le méso-système est un ensemble structuré de transformation de biens par des opérations d'acteurs, de modes de coordination (par les prix de marchés, les conventions, les contrats, les règles et réglementations...), de modes de régulation (domestiques, marchands, capitalistes, administrés). Le déploiement des stratégies des acteurs (firmes, offices publics, paysanneries, pouvoirs publics...) en charge des opérations se caractérise par une régulation du fonctionnement de la chaîne ; celle-ci est pilotée par une concertation entre plusieurs acteurs ou l'un d'entre eux ayant une position hégémonique ».

des transferts (ex des fonds structurels européens), des mécanismes de compensations et des politiques d'aménagement du territoire à l'échelle régionale.

3. L'intégration économique et politique et les vulnérabilités extrêmes liées à la violence et aux Etats et régions fragiles

3.1. Les catastrophes, les Etats faillis et des régions fragiles et les vulnérabilités extrêmes

La violence armée et les catastrophes naturelles constituent des formes extrêmes de la vulnérabilité avec son lot de tués, déplacés, de réfugiés, de mutilés, de viols, de pillages, d'exactions et d'insécurité notamment alimentaire.

Les catastrophes sont des chocs extrêmes, éventualités de faible occurrence voire non probabilisables d'apparition d'états de gravité extrêmes. Elles sont naturelles ou anthropiques (conflits armés). Elles peuvent être appréhendées par les théories des catastrophes et du chaos de systèmes dynamiques déterministes mais instables avec une sensibilité aux conditions initiales et une forte récurrence rendant non prévisible le futur (vol de l'aile du papillon). Il importe de prendre en compte la nature des nouveaux conflits qui ne sont plus interétatiques opposant des armées mais renvoient à une pluralité d'acteurs privés et publics avec enchevêtrement de facteurs et emboîtements d'échelle, avec effets de contagion régionale et réseaux transfrontaliers de réfugiés, déplacés, milices, trafics. La prévention et la gestion des conflits notamment à l'échelle régionale sont devenues centrales dans de nombreux pays du Sud

Les catégories d'*Etat faillis et de sociétés fragiles* renvoient à des situations de *vulnérabilité extrêmes*. La fragilité des Etats se différencie de la vulnérabilité économique mais il existe des liens entre elles (Guillaumont 2012). Plusieurs critères permettent de définir les Etats fragiles : l'absence d'Etat de droit, le non respect des règles, l'impuissance opérationnelle de l'Etat, la fragmentation sociale et territoriale ou l'informalisation quasi-totale de l'économie. Cette catégorie se rapproche de celle des Etats faillis (cf l'index du *Fund for Peace*) et est à l'opposé de celui des Etats matures (Mo Ibrahim) La fragilité renvoie à la faillite des Etats quant à leurs fonctions régaliennes (régaliennes, éducation, santé), aux défauts de légitimité des pouvoirs, à la remise en question du vouloir vivre ensemble. Les catégories d'Etats fragiles (Châtaignier, Magro eds 2006), conduisent à introduire la vulnérabilité comme un des critères permettant de définir des PMA (Guillaumont 2009).

Dans le cas de risques *naturels*, l'index mondial du risque (*World Risk, Index*)³ résulte de l'exposition et de la vulnérabilité des populations et de la société. La vulnérabilité est définie comme la somme de la prédisposition (fonction des infrastructures et du contexte), des difficultés à faire face (fonction de la gouvernance et de l'aide) et à s'adapter (fonction de l'anticipation des aléas futurs) (cf. l'indice de vulnérabilité physique au changement climatique de la Ferdi, Guillaumont et Simonet 2011).

³ L'indice tient compte des facteurs sociaux, politiques, économiques et environnementaux qui intègrent 28 variables. L'Afghanistan est en tête des pays les plus vulnérables.

Il importe également de rappeler les limites d'indicateurs statiques pour appréhender des dynamiques chaotiques avec effets d'amplification. A titre exemplaire ni le Mali ni la RCA ne répondaient en 2012 aux critères définis par les organisations internationales. Ces indicateurs ont une faible prédictibilité et ne permettent pas de voir en quoi des étincelles peuvent provoquer des incendies qui se propagent dans un espace transnational et qui peuvent resurgir sans que le feu ait été éteint. Les catastrophes et les vulnérabilités liées aux facteurs naturels (ex climatiques) n'ont pas de frontières et concernent des espaces géographiques en voie de désertification, ou de fortes variations climatiques. La vulnérabilité face à la violence armée ou criminelle peut être également analysée par analogie avec des termes médicaux comme des facteurs de stress internes et externes (chocs, baisse des revenus et des emplois..) intervenant dans des systèmes « immunitaires » déficients (faiblesse des institutions légitimes en termes de normes et de comportements permettant des compromis de sa cohésion sociale ou de cadre législatif ou réglementaire (Banque mondiale 2011). Les trappes à violence et à vulnérabilité résultent d'un enchaînement entre insécurité et sous-développement⁴ médiatisées par l'absence de résilience des agents, des institutions légitimes et de stratégies réactives ou proactives des pouvoirs (Sathanhar, Miguel, Sergent 2004).

Les nouveaux conflits concernent, dans la majorité des cas, des régions infranationales en connexions avec d'autres régions transfrontalières. (ex de la Côte d'Ivoire, du Mali, de la RCA, de la RDC, de la Somalie,). La violence armée et criminelle renvoie à des emboîtements d'échelle (Hugon 2013). Au niveau *local*, l'exclusion des droits est le principal facteur explicatif. Au niveau *national*, la faible légitimité des pouvoirs, la faiblesse de la citoyenneté et la captation des pouvoirs et de la richesse par un groupe sont les principaux facteurs. Au niveau *régional* transnational, jouent le rôle des diasporas, des réfugiés, déplacés, des appartenances à des groupes transfrontaliers et à des appuis de puissances frontalières et des conflits nomades se déplaçant dans l'espace. Au *niveau mondial*, l'insertion dans une économie mondiale criminelle et le rôle des puissances sont les principaux déterminants⁵. Le groupe vulnérable est celui qui est exclu des droits locaux, des redistributions de richesses et de pouvoirs nationaux, qui est l'enjeu des tensions transfrontalières et des rapports de pouvoirs et de compétition entre les acteurs privés mondialisés et les grandes puissances publiques. Dans ces zones vulnérables et dans les interventions pour protéger les groupes vulnérables, les acteurs censés réduire les vulnérabilités peuvent parfois les accroître. La présence massive de militaires ou d'humanitaires peut modifier des équilibres fragiles, faire pression à la hausse sur le prix des produits de première nécessité et accroître l'exclusion du marché, entrer en compétition quant à l'accès aux femmes ou avoir des comportements jugés sacrilèges.

⁴ La montée de la pauvreté et du chômage, des inégalités et des perceptions de corruption sont parmi les premiers facteurs de la violence armée et criminelle. Satyantaak et al (2004) ont testé pour 41 pays africains qu'entre 1991 1999 un ralentissement de 5% de croissance économique augmente de 50% le risque qu'un conflit éclate l'année suivante.

⁵ La valeur de la cocaïne et de l'héroïne transitant par ces territoires vulnérables du Sud est estimée à 153 milliards \$ en 2011 contre un montant de l'aide publique au développement de l'ordre de 110 milliards

3.2 Le rôle de l'intégration régionale face à la violence extrême

Les relations réticulaires se combinent avec des relations territorialisées pour créer des zones vulnérables. Celles-ci sont liées à la faiblesse de contrôle des territoires permettant la prolifération des trafics et des redistributions par le bas des revenus transitant par ces territoires. Les politiques nationales pour lutter contre l'entropie et l'insécurité sont a priori prioritaires. Elles ont en réalité un pouvoir limité dans des Etats faillis incapables d'exercer leurs fonctions régaliennes. Les hégémons régionaux, les autorités des institutions régionales régionales et les actions collectives passant par des réseaux transfrontaliers jouent ou peuvent jouer un rôle complémentaire ou central. L'intégration régionale et la mise en œuvre de politiques régionales de sécurité et de développement sont nécessaires pour réduire les fragilités des Etats et les vulnérabilités des populations. Dans la conception ancienne, l'intégration était analysée comme un moyen de limiter ou contourner les conflits inter étatiques. Dans les travaux actuels, le régionalisme réticulaire est un moyen de prévenir et de gérer les catastrophes et les vulnérabilités extrêmes.

L'intégration économique régionale et son impact sur la fragilité des Etats

La majorité des travaux anciens analyse en quoi l'intégration économique et politique est réductrice de conflits interétatiques. Les convergences d'intérêts économiques sont une manière de dépasser les rivalités et antagonismes politiques. Schif et Winters (1998) ont montré que les échanges commerciaux entre pays voisins renforçaient la confiance, les intérêts liés et par là-même la sécurité. On observe une relation négative significative entre les relations commerciales et les conflits (Palachek, 1992). Il y a débat sur la causalité et sur le rôle des relations commerciales programmées par rapport aux relations subies.

Si peu de zones d'intégration, exception faite de l'Union européenne, conduisent à des unions politiques, toutes les intégrations ont, à des degrés divers, des dimensions politiques⁶. La quasi-totalité des intégrations (*régionalisme de jure*) regroupent des pays qui se sont fait historiquement la guerre. Les coopérations régionales sont un des moyens de prévenir ou de réguler les conflits⁷. De nombreux exemples peuvent être pris tels : la réconciliation franco-allemande ; l'accord Mercosur visant à éviter la rivalité Brésil/Argentine ; les triangles de croissance est-asiatiques, moyens de contourner et de neutraliser les rivalités politiques. Les rivalités historiques entre les principales puissances de la région est-asiatique ont été atténuées par les relations commerciales et financières et les liens qui se sont noués entre les acteurs. Les interdépendances entre les intérêts économiques demeurent une manière

⁶ Inversement, le GEPL n'a pas réduit les conflits entre les pays des Grands Lacs, ni l'UEMOA le conflit Nord/Sud en Côte d'Ivoire ou au Mali. Sans mécanismes de compensation, l'IER peut accroître les disparités entre pays et favoriser les conflits. Le Tarif élevé aux Etats-Unis en 1834 a été qualifié par les sudistes de "tarif des abominations" et contribué à la guerre de sécession. Au sein de l'EAC, le Kenya a été gagnant par rapport à la Tanzanie et à l'Ouganda. Il en est de même entre le Salvador gagnant et le Honduras (1969).

de contourner les conflits en puissance.⁸ La prévention des conflits liés aux ressources naturelles rares transfrontalières (ex des fleuves) ou abondantes (enjeux de convoitises quant à leur exploitation et à la délimitation des frontières) passe également par des accords régionaux (ex des bassins des fleuves) permettant des jeux coopératifs.⁹

L'intégration économique et les asymétries entre Etats membres facteurs de conflits

Les pays sont en situation asymétrique quant à leur taille, leur potentiel économique. Le Brésil domine le Mercosur de même que l'Afrique du Sud domine la SADC, la Côte d'Ivoire l'UEMOA ou le Kenya la CEA. Le pays dominant est le principal bénéficiaire de l'ouverture. Dans la mesure où certains pays (ou régions) sont gagnants et d'autres perdants, les compensations sont nécessaires. Le processus réussi de l'intégration régionale suppose que soient mis en œuvre des mécanismes de transferts (ex. des fonds structurels de l'Union Européenne) ou qu'un ou deux pays jouent un rôle leader. Dans le cas d'accord de libre-échange, le pays dominant devrait avoir une politique plus libre-échangiste que ses partenaires. Dans le cas de tarif extérieur commun, il devrait en principe verser des transferts compensatoires, ce qui n'est pas généralement le cas pour les intégrations Sud/Sud. Le pays qui bénéficie de la polarisation une union douanière ou d'un marché commun devrait accueillir les migrations (cas de la Côte d'Ivoire au sein de l'UEMOA ou de l'Afrique du sud au sein de la SADC). Inversement, les mesures liées aux préférences nationales (citoyenneté, accueil de migrants, droits de propriété) sont des facteurs importants de conflictualité. Les transferts de souveraineté et la production de *biens publics régionaux* sont une réponse au débordement des Etats dans un contexte de mondialisation. Les débordements des Etats et les interdépendances régionales conduisent aujourd'hui à produire et/ou à réguler des *biens communs régionaux* tels que l'eau, l'énergie, les transports, les communications à un niveau régional.

Le régionalisme réticulaire, les territoires fragiles et les vulnérabilités extrêmes

Les conflits ont tous en Afrique une dimension régionale par les réfugiés, les migrants, les sanctuarisations des opposants, le rôle des réseaux et des trafics transfrontaliers et le jeu des puissances transfrontalières, seul une concertation régionale est à même de résoudre ces conflits. Plusieurs volets sont dès lors nécessaires allant de la mise en place de projets de développement régionalisés sur des « pays frontières » à la négociation entre les puissances frontalières et les milices appuyées par ces puissances jusqu'à la mise en place de forces armées régionales (ex des forces africaines en attente). Bien entendu, ces processus demandent du temps mais ils sont nécessaires pour un processus durable d'appropriation.

⁸ De même, la volonté pour l'Allemagne d'Adenauer de s'ancrer à l'Europe n'avait pas comme seule raison celle d'éviter de nouveaux conflits mais également de favoriser l'alliance de la Rhénanie catholique germanique avec la Rhénanie catholique française de Schuman et l'Italie de Gasperi afin d'éviter ou de limiter la domination de la Prusse protestante et militariste.

⁹ Les degrés de transferts de souveraineté diffèrent fortement selon les zones. Le plus fort apparaît au sein de l'UEMOA et de la CEMAC alors que l'ASEAN s'appuie sur la totale souveraineté des Etats et ne prend une dimension politique que dans ses relations externes (initialement lutte contre le communisme, aujourd'hui contrepoids aux puissances chinoises et japonaises).

En *conclusion*, les leviers d'action réducteurs des vulnérabilités se situent à des échelles différentes hiérarchisées et complémentaires. Il existe des enchevêtrements des échelles territoriales d'action collective dont le niveau régional. Les différents domaines concernés vont de la transparence de l'information, de la stabilité des droits, de la mobilité des facteurs au jeu des contrepouvoirs, à la reconnaissance des droits ou à la mise en place d'institutions fortes et légitimes. Il importe de différencier l'intensité des chocs allant des instabilités aux catastrophes, les diverses formes d'exposition à des chocs et d'y faire face. Dans le cas d'incertitude radicale, les mesures doivent être prises au niveau politique international, régional et national par des règles de solidarité, de sécurité sociale, des mesures de prévention et de neutralisation des chocs et des interventions renforçant la résilience des acteurs.. Dans le cas de risque, il est possible de mettre en place à des niveaux plus décentralisés des systèmes d'assurance passant par le marché ou par les appartenances communautaires

RÉFÉRENCES

Allegret JP, Couharde C, Guillaume C (2012) The Impact of external Shocks in east asia: lessons from a structural VAR model with Blocks Exogeneity" *International Economics*, vol 132:3-89

Assoumou Ella G(2012)," Responses of African Economies in the international economic Shocks:an empirical study" *European Economic Letters* (1) 46-51

Baldwin, R.E., Francois, J., Portes, R. (1997)," The Costs of Benefits of Eastern Enlargement : The Impact of the EU and Central Europe", *Economic Policy : A European Forum*, 24:127-76.

Baldwin, R.E., Venables, A. (1995), "Regional Economic Integration, in Grossman", Rogoff (eds), *Handbook of international Economics*, Vol. 3, Elsevier, Amsterdam.

Baldwin, R.E., Francois, J., Portes, R. (1997), "The Costs of Benefits of Eastern Enlargement : The Impact of the EU and Central Europe", *Economic Policy : A European Forum*, 24:127-76.

Banque mondiale (2011), *Rapport sur le développement dans le monde, Conflits, sécurité et développement*, Washington

Bermar N, Martin Ph (2012) "The vulnerability of sub saharan Africa to the financial crisis", *IMF Economic Review*60(3) 329-364

Boussard M, Delorme H (eds) (2007), *La régulation des marchés agricoles internationaux. Un enjeu décisif pour le développement*, Paris, Economica

Brahnbhatt, Dadush, U. (1996)," Disparities in Global Integration", *Finance and Development*, September.

Carolle J « L'indice de vulnérabilité Economique rétrospectif .Mise à jour 2010 », *Document*, Ferdi, Mars 2011

Châtaignier JM, Magro H (dirs (2006), *Etats fragiles et sociétés fragiles. Entre conflits, reconstruction et développement*, Paris Karthala

Dercon S (2006) « Vulnerability , a micro perspective » in Bourguignon F, Pleskovic, Van de Groog *Securing Development in an unstable World*, Washington pp 117-147

Dollar, D. (1992), "Outward-Oriented Developing Countries Really Do Grow More Rapidly: Evidence from 95 LDCs 1976-1985", *Economic Development and Cultural Change*, 40(3):523-544, April.

Edwards, S. (1992), "Trade orientation, Distortions and Growth in Developing Countries", *Journal of Development Economics*, July.

FERDI," Evaluation des gains attendus de l'intégration économique régionale dans les pays africains de la Zone franc", *Working Paper*, Clermont Ferrand, Sept 2012

Foster N (2008) "The impact of trade liberalization on economic Growth" *Kyklos* 61(4) :543 -67

Frankel, J., Stein, E., Wei, S. (1995), *Trading Blocs: The Natural, The Unnatural and the Super-Natural*, University of California, Berkeley, Processed.

.Geronimi V, Hugon Ph, SchembriP, Taranco A '2000) "Ouverture, instabilité et régime de croissance; le cas de l'ASS" *communication*, colloque ouverture et développement Université de Tunis

Guillaumont P, Guillaumont-Jeanneney S, Brun JF (1999) "How Instability lower African Growth" *Journal of African Economies*, Vol 8, n° 1 pp 87-107

Guillaumont P (2009), *Caught in a trap. Identifying the least developed countries*, Paris, Economica

Guillaumont, Simonet C,"Design an Index of physical Vulnerability to Climate Change", *Policy Brief*, ,Ferd 2011

Guillaumont P (2012), "La fragilité des Etats, un défi pour l'allocation de l'aide: démêler fragilité, vulnérabilité et performance" , *WP*, FERDI OCDE

Hugon, Ph. (1999), A New Theoretical Challenge. Regionalism and International Change: The Cases of East Asia and Subsaharan Africa, in Page, S. (ed), *Regions and Development: Politics, Security and Economics*, EADI, Frank Cass, London.

Hugon Ph, Pourcet G, Quiers-Valette S (eds) (1994), *L'Afrique des incertitudes*, Paris, PUF

Hugon Ph (ed) (2003), *Les économies en développement à l'heure de la régionalisation*, Paris Karthala ,

Hugon Ph, Salama P eds (2009), *Les Suds dans la crise*, Paris A.Colin ,Revue Tiers Monde

Hugon Ph (2013), "De la vulnérabilité des Etats-Nations à la vulnérabilité des populations. Vers une meso analyse", in Bresson M, Géronimi,V, Pottier N Suisse, Presses universitaires de Fribourg

Hugon Ph (2013), " Le rôle des matières premières dans les conflits africains"pp 213-224 in Vettovaglia J-P (ed), *Les déterminants des conflits*, Bruxelles, Bruylant

Leyaro ,V, Morissey O (2010), "Trade and Growth : Is Sub-Saharan Africa different?", *WP*, CREDIT, University of Nottingham, Research Papers n° 10/04 55p

Mbazazi J, Milner C, Morissey O (2008), « Trade Openess , trade costs and growth : why sub-Saran Africa performs poorly » 2006 CREDIT, University of Nottingham, Research Papers n° 06/08 24 P

Melo (de), J., Panagariya, A. (eds) (1993), *New Dimensions in Regional Integration*, Cambridge University Press.

North D, Wallis JJ, Weingast BR (2006) *A Conceptual Framework for Interpreting Recorded Human History* NBER n° 12795
Violences et ordres sociaux (2010), Paris, Gallimard NRF

Oyejide, A., Elbadawi, I., Collier, P. (1997), "Introduction and Overview", in Oyejide, A., Elbadawi, I., Collier, P. (eds), *Regional Integration and Trade Liberalization in Sub-Saharan Africa*, vol. 1, Framework, Issues and Methodological Perspectives, New York, St. Martin's Press.

Palachek, S.W. (1992), "Conflict and Trade: an Economic Approach to Political Interactions", in W. Isard, Ch.H. Anderson (eds), *Economics of Arms Reduction and the Peace Process*, North Holland, Amsterdam.

Ramey G, Ramey V., (1994) " Cross –country evidence on the link between volatility and growth « *NBER Working paper series*, Cambridge dec

Ravaillon M . (1988), "Expected Poverty under Risk-induced welfare vulnerability" *The Economic Journal* (98) 394 pp 1171-1182

Sathanhar S, Miguel E, Sergent E (2004) "Economic shocks and Civil Conflict. An Instrumental Variables approach" *Journal of Political Economy*, 112, (4) :725-53atthan

Thurlow J (2007) "Trade liberalization and pro-poor Growth in South Africa" *Studies in Economics and Econometrics* 31 (2) 161-179

UNCTAD. (2007), "Structurally weak, vulnerable and small economies. Who are they? What can UNCTAD do for them?" *Note TD/B/54 trade and Development Board*, UNCTAD ,Geneva Sources

Schiff, M., Winters, L.A. (1998)," Dynamic and Politics in Regional Integration Arrangements: An Introduction", *The World Bank Economic Review*, 12(2):177-95.

Wang, Y T, Tsai P (1996) "the Welfare impact of Foreign Direct Investment in an Economic Region" *Journal of Economic Integration*, 11,(I), March 33-46